

Le gouvernement veut payer les agents publics au mérite : députés et ministres bientôt sous le seuil de pauvreté ?

écrit par Maxime | 8 novembre 2024





Lutter contre l'abstentéisme dans la fonction publique, alors que les rangs de l'Assemblée nationale sont régulièrement épars voire déserts...

Vouloir faire dépendre la rémunération des fonctionnaires de leur mérite... quand bon nombre de ministres et de députés n'ont jamais eu un véritable emploi de leur vie, et n'ont pu accéder au pouvoir que par la démagogie et les calculs politiques ?

La rémunération au mérite supposerait déjà que l'Administration réforme en profondeur son système de traçabilité.

A l'heure où la blockchain est très prisée de l'industrie, permet de rapporter la preuve qu'un médicament a été

fabriqué suivant un cahier des charges le rendant sûr pour la santé, par exemple, l'Administration n'est pas en mesure de fournir à ses agents des logiciels dignes du XXIème siècle.

Ainsi on ne sait pas qui, dans une administration, a fait telle erreur, a commis telle faute. On l'a bien vu avec l'affaire du rectorat de Versailles envoyant des courriers menaçants aux parents d'élèves dénonçant des cas de harcèlement scolaire, affaire où l'amie de Macron Charlie Avenel, recteur d'académie, se trouvait mise en cause.

<https://resistancerepublicaine.com/?s=avenel>

« *C'est pas moi, c'est l'autre!* »... on ne sait toujours pas qui a envoyé les missives menaçantes, officiellement...

Les cas où l'on sait avec certitude quel numéro d'agent a fait une boulette sont rarissimes dans l'administration...

Alors quand on ne peut pas tracer, on ne peut pas évaluer et donc on ne peut pas faire dépendre la rémunération d'un mérite qui serait objectivement mesuré.

Cette proposition émane de Kasbarian, qui exerçait la profession bien vague de « consultant ». Ma foi, même Madame Irma donne des consultations autour de sa boule de cristal... ce Guillaume Kasbarian travaillait-il vraiment comme peuvent travailler les cordonniers, coiffeurs, ingénieurs, médecins vétérinaires, ou que sais-je encore...?

Et surtout il n'a aucune culture de la fonction publique, donc avant de stigmatiser les fonctionnaires, il devrait peut-être chercher à savoir comment fonctionne réellement l'administration et si elle a les moyens de rémunérer au mérite sans verser dans l'arbitraire.

C'est bien le retour de l'arbitraire dans la gestion des carrières des fonctionnaires qui s'annonce et c'est

intolérable pour un Républicain...

Si l'on veut, justement, une fonction publique efficace, utile, qui défende réellement l'intérêt général, ça ne peut pas passer par l'arbitraire des chefs et des parvenus.

Quant à mesurer le mérite, peut-on estimer que Gabriel Attal avait le mérite nécessaire pour accéder aux fonctions de Premier ministre, par exemple ?

Issu d'un milieu plus qu'aisé, héritier d'une belle fortune familiale, il n'a jamais eu d'emploi de haut niveau voire d'emploi tout court (?), le genre d'occupation qui moyennant 35 heures par semaine permet de remplir son frigo et mettre de l'essence dans sa voiture, vous voyez...

Est-ce qu'un Sébastien Delogu qui peine à déchiffrer un texte autant qu'un élève d'école primaire peut réellement prétendre avoir le mérite d'occuper la fonction de voter des lois, d'examiner en commission à l'Assemblée nationale des rapports, de se faire une opinion de la bonne gestion publique ?

<https://resistancerepublicaine.com/2024/09/11/pauvre-delogu-sil-ne-sait-ni-lire-ni-parler-il-navait-pas-a-se-presenter-a-la-deputation/>

Est-ce qu'un Hollande qui n'a voté qu'une seule fois depuis le début de la législature mérite sa rémunération de député ?

<https://www.lejdd.fr/politique/le-depute-francois-hollande-n-a-vote-quune-seule-fois-depuis-le-debut-de-la-nouvelle-legislature-151068>

Est-ce que Thomas Porte mérite sa rémunération quand il menace un élu RN ?

<https://resistancerepublicaine.com/2024/11/02/on-va-soccuper-de-toi-le-depute-lfi-thomas-portes-menace-un-elu-rn-en->

[plein-debat-a-lassemblee/](#)

Sans parler des ministres et parlementaires de la « diversité » qui ne savent pas parler français...

<https://resistancerepublicaine.com/2024/03/14/linculte-ministre-al-hairy-jette-leau-propre-sur-les-professionnels/>

Enfin, il est question de supprimer les catégories A, B et C qui reflètent pourtant le mérite objectivement mesuré lors de concours qui, au moins pour les concours externes, sont anonymes.

Les concours internes (auxquels je suis opposé) permettent que des candidats déjà connus au sein de leur administration et éventuellement par leur jury progressent en grade. Le concours externe recrute au contraire les candidats sur la base de l'anonymat et du résultat objectif de leur performance lors des épreuves...

C'est à l'article 6 de la Déclaration de 1789 que se trouve le fondement de ce principe de recrutement au mérite. Un choix des futurs fonctionnaires sur d'autres critères laisse à craindre encore un retour de l'arbitraire en faveur notamment de la « diversité » et de la bien-pensance sur des sujets plus ou moins politiques (du type écologie, réchauffement climatique...).